

1.

Débitrice:

Voie-Creuse Immobilier SA, route des Dragons 9, 1033 **Cheseaux-sur-Lausanne**
2.

Remarques:

A vous, tous tiers intéressés.

Par décision du 20 mars 2003, communiquée le 17 avril 2003, le président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a accordé un ajournement de la déclaration de faillite jusqu'au 31 juillet 2003, suspendu toute poursuite qui pourrait être actuellement en cours contre ladite société et interdit qu'il en soit introduit de nouvelles, et ordonné la publication de la présente décision.

Vous avez le droit de recourir au Tribunal cantonal, Cour des poursuites et faillites, par acte déposé en deux exemplaires à mon greffe, dans les dix jours dès la présente publication.

Tribunal d'arrondissement de Lausanne

1014 Lausanne

(00970980)